

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 613/Sec.



TRANSMIS à Monsieur le Résident du Ruanda pour approbation le procès-verbal de reprise-remise du Territoire d'Astrida en date du 19 mars 1951.

2 exemplaires : un exemplaire destiné à la Résidence,
un exemplaire destiné aux archives du Territoire d'Astrida.

Astrida, le 20 mars 1951.
L'Administrateur Chef de Territoire, W. ANTONISSEN,